

REPERAGE, ORIENTATION ET PRISE EN CHARGE DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Contexte de la formation :

« En moyenne, le nombre de femmes âgées de 18 à 75 ans, qui au cours d'une année, sont victimes de violences physiques et/ou sexuelle commises par leur conjoint ou ex-conjoint, est estimé à 213 femmes. En 2021, 122 femmes ont été tuées par leur partenaire ou ex-partenaire. »

Ces chiffres alarmants sont le reflet d'une réalité sur laquelle il est important d'agir, notamment, en donnant aux professionnels de santé les informations nécessaires à la prise en charge des victimes.

Cette formation permet la mise en œuvre de connaissances, notamment juridique, des outils, des compétences nécessaires au repérage, à la prise en charge et à l'accompagnement des femmes victimes de violence.

Objectifs de la formation :

- Sensibiliser les professionnels de santé au repérage, à l'orientation et au suivi des femmes victimes de violences
- Améliorer la prise en charge et le suivi des femmes victimes de violences

Objectifs pédagogiques,

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Identifier les différentes formes de violences
- Reconnaître les signes de violences chez une femme et les signaler
- Orienter une femme victime de violence
- Formuler une information préoccupante (IP)
- Connaître les réseaux de prise en charge des victimes de violences conjugales
- Repérer les lieux de ressources et les outils

Moyens pédagogiques :

- Support de formation
- Test d'évaluation en début et fin de formation, pour voir si les objectifs ont été atteints
- Vidéos démonstratives
- Echange de pratiques
- Partages de documents
- Un questionnaire de satisfaction

Déroulé de formation :

1. Test préformation
2. Présentation générale (définition, différentes formes de violences, chiffres...)
3. Comment repérer et reconnaître les signes de maltraitance ?
4. Les différents modes de communication, l'accueil des victimes, la posture du professionnel
5. Le cadre légal, les outils juridiques, l'orientation et les structures de prise en charge
6. L'ordonnance de protection
7. Analyse de pratique : cas de situations
8. Echange, discussion et récapitulatif
9. Test post-formation
10. Questionnaire de satisfaction

Modalité et délai d'accès :

Inscription via le lien google form ci-dessous :
<https://forms.gle/52VwRitHMBexYn9M6>

Lien également disponible :

- Sur le site internet du REPÉMA
- Ou auprès des cadres

Date : 3 sessions organisées

- **18/09/2024**
- **02/10/2024**
- **09/10/2024**

Lieu : Réseau Périnatal de Mayotte

Horaires : 08h00 - 12h00

Durée de formation : 4 heures

Effectifs : 15 participants par session

Prérequis : Professionnels exerçant à Mayotte

Publics concernés : Sage-femmes, auxiliaires de puériculture, infirmiers puériculteurs, pharmaciens

Intervenants AFAV :

- Zabibou DJABIRI, Juriste
- Nathan Pinard, Psychologue

Méthode mobilisée : Présentiel

- Salle équipée de vidéoprojecteur et d'écran de projection

Méthodes pédagogiques :

- Méthode affirmative et interrogative
- Démarche participative
- Apports théoriques et pratiques : mise en situation professionnelle, travaux de groupe, jeux de rôle, construction d'outils pédagogiques

Modalités d'évaluation :

Test d'évaluation pré et post formation

Tarifs : Aucun frais d'inscription

Contact d'urgence : 0269 62 28 15

Contact : Mme Hadiat MIRADJI,
0639 67 44 03 /

referent.formation@repema.org

Accessibilité des personnes en situation de handicap : Chaïma MADI HARIBOU

0639 66 62 59 /

projets-prevention@repema.org

Qualité et Performance



Période : **2023**

Nombres de participants : **18**

Taux de satisfaction : **89 %**

Taux d'atteinte des objectifs : **non évalué**